

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 17 (1879)  
**Heft:** 33

**Artikel:** Lavaux  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-185308>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne le 16 Août 1879.

Nous nous associons de cœur aux regrets unanimes de la presse et au deuil général de notre pays, qui, dans la personne de M. le professeur L. Vulliemin, vient de perdre un de ses enfants les plus chers. M. Vulliemin était, en effet, un de ces rares caractères qui réunissent à un degré exceptionnel tout ce qui peut inspirer à la fois la sympathie, la confiance et le respect. Cet éminent concitoyen aimait par dessus tout la Suisse, dont il a écrit l'histoire et peint les mœurs avec un talent indiscutable, une plume toujours inspirée du plus ardent patriotisme.

Ne pouvant retracer dans nos colonnes tous les côtés, toutes les périodes de cette vie si remarquable, qui fera, nous n'en doutons pas, l'objet d'un travail biographique complet, nous nous bornerons à jeter notre modeste fleur sur sa tombe en rappelant ici une de ces pages délicieuses, pleines de poésie et d'élégance dans lesquelles L. Vulliemin a si bien décrit les bords enchantés où il a vécu :

### Lavaux

Le sol qui s'appuie au revers septentrional des Monts de la Vaux est froid et sévère. Le vent glacé du nord siffle sur ces hauteurs à travers les sapins et par dessus la tourbe noire des marais. Les gazons sont maigres et pâles. La nature a dans ces lieux une vigueur sauvage, un caractère couvert et une sombre beauté. Elle a dévoré jusqu'à ses ruines, car cette terre aussi a eu les siennes : elle a eu son prieuré, ses chapelles, comme elle a eu ses moines, qui l'ont fécondée. Les habitations toutes solitaires cherchent l'abri des bois. Les hôtelleries mêmes, la *Claie aux Moines*, les *Cornes de Cerf*, le *Chasseur*, toutes propres et bien tenues, participent au caractère de la contrée : elles sont isolées et voisines des forêts. Et cependant ces vallons étaient naguère bien plus renfermés encore ; c'est depuis peu que trois belles routes les ont liés à Vevey, par la voie que longe le lac de Bret ; à Lausanne, par celle qui circule entre les maisons éparées de Forel et de Savigny, et au centre de La Vaux, par une troisième voie qui descend des Cornes de-Cerf à Cully, en laissant à gauche le mont de Gourze. La *Tour de Gourze* domine les trois routes et l'ensemble des monts. Construite par la

reine Berthe, démantelée en 1316 par Louis II, baron de Vaud, elle subsiste en partie, haute de 1,800 pieds au-dessus du Léman, et elle règne encore mélancoliquement sur la contrée, comme l'ombre du passé plane sur les événements du jour.

C'est arrivé sur ces sommets que l'on voit tout à coup la nature changer d'aspect et de couleur, les Alpes resplendir, le Léman se dessiner, la plaine se dérouler en tapis de verdure, et la vigne tomber de terrasse en terrasse jusqu'au rivage, en même temps que les chaudes haleines du midi viennent tempérer les atteintes du vent glacé du nord. L'on descend, et tout s'anime. Déjà l'on entend le chant des effeuilleuses. Le vigneron s'appuie un instant sur son fossier. On voit se lever et se courber tour à tour les fronts des travailleurs. Partout le bras de l'homme se montre d'intelligence avec la nature. Si ces collines ont perdu leurs ombrages, si la vigne seule y fleurit, elles ont gagné en hardiesse. Le sol montre ses mouvements plus à nu. Les degrés, superposés à une hauteur de 800 pieds, semblent gravir les airs. Ça et là de blanches cascades descendent, par petits bonds, jusqu'au lac, et quelques buissons osent se montrer sur leurs bords. On trouve à tous les degrés des habitations. On rencontre en tous lieux le pas du vigneron, qui, après avoir construit les murs de revêtement, apporté de loin la terre, lui apporte encore, chaque année, l'engrais. Les eaux enlèvent-elles le terrain, la lutte recommence avec la nature. De petits escaliers lient l'étage à l'étage. Les sentiers sont le mur. De rares chemins descendent jusqu'à la route qui longe la rive du Léman.

On raconte qu'il fut un temps où ces coteaux étaient déserts, des buissons végétaient sur le rocher ; quelques ermites y avaient leur demeure. Mais la liberté s'étant montrée, la vie se répandit sur le riche amphithéâtre. Des monts où il avait cherché un refuge, le peuple descendit dans la *Vaux*, *in Vallem ripæ*, dans le val de maturité (*im Ryffthal*) ; tout se couvrit de travailleurs, robustes comme le rocher, fiers et irritables comme le vin généreux que leurs mains cultivent. Sous la main protectrice de l'évêque de Lausanne, la contrée fut divisée en quatre paroisses. La paroisse était une petite république, qui élisait son banderet, son conseil et son rière-conseil. Elle avait ses propriétés communales,

son hospice, son abbaye et sa société de tir. Les habitudes étaient celles de la liberté. Le peuple subit en frémissant la conquête bernoise. Le chef allemand s'avança, et, la voix haute : « A qui êtes-vous ? dit-il. — A l'évêque. — Voyez à faire votre soumission. — Nous consulterons l'assemblée. — Je veux réponse sur-le-champ. » Ils se soumièrent, en réservant leurs franchises.

Chacun sait que le second dimanche du mois d'août est un grand jour de fête pour les bergers de nos Alpes. Dès la veille, la population des villages et des vallées, munie de provisions de bouche, s'achemine vers les hauteurs. Ils vont célébrer la mi-été, et le lendemain tout le monde est en liesse, car on n'a point oublié le ménétrier du village, qui, au son du violon, ébranle les groupes qu'entraîne bientôt sur le gazon la valse ou la polka.

A ce propos, M. le professeur Rambert, qui assistait à la mi-été d'Anzeindaz en 1870, raconte, dans la *Bibliothèque universelle*, une charmante anecdote.

De joyeux montagnards de belle taille, ayant vocation pour valser, s'attardaient autour des bouteilles avec leurs amis du Valais venus de l'autre côté de la montagne.

— Depuis quand ne danse-t-on plus à la mi-été d'Anzeindaz ? leur demanda un homme à barbe grise.

— Holà ! *monsu*, répondit un montagnard, c'est qu'on est dans des *circonstances* assez ridicules... A votre santé, *monsu* Olivier.

L'homme à la barbe grise était en effet Juste Olivier, en séjour dans son chalet d'Anzeindaz. Nul parmi les assistants n'était plus directement atteint par le *ridicule* des *circonstances*. Les montagnards souffraient de la sécheresse, de la rareté de l'argent, de la nullité des foires. Lui, il avait laissé à Paris ses enfants et de graves intérêts toujours plus menacés. Venu en Suisse pour un séjour d'été, la guerre l'y avait surpris, et il se trouvait prisonnier dans sa patrie. A cette heure, néanmoins, il ne songeait qu'à la sonnerie des troupeaux qui retentissait dans son cœur et à la beauté des scènes alpestres.

« Il est de règle qu'on danse à la mi-été, » se dit-il à lui-même, et offrant sa main à l'une des jolies personnes du groupe où il se trouvait, il fit honneur à la plus belle valse que le ménétrier put tirer de son violon. La tête lui en tourna bien quelque peu, mais son exemple ne fut pas perdu. Un nombreux groupe se forma ensuite autour de lui, et il entonna sur un vieil air une chanson de circonstance, dont nous détachons deux couplets :

Mais dans les airs quelle terreur !  
Deux aigles noirs luttant d'horreur,  
Se sont saisis avec fureur,  
La France et l'Allemagne.  
Voici la montagne !  
Voici les troupeaux !  
Gagne mon cœur, gagne  
Enfin le repos !

Prions pour ceux qui vont souffrir,  
Prions pour ceux qui vont mourir,  
Et puisse la paix refleurir  
Au loin dans la campagne !  
Voici la montagne ! etc.

Cependant les Valaisans se demandaient l'un à l'autre :

— Qui est ce Monsieur ?

— Monsieur Olivier, répondit un montagnard de Grion.

— Emile ?

— Sans doute.

— Celui qui est cause que le pape est en bas et la France aussi ?

Après avoir mis tout à la *bouleverse*, il vient encore danser et chanter par ici ! Faut lui donner une volée.

Ces braves gens avaient pris M. Juste Olivier pour le fameux ministre de Napoléon III.

Toutefois, se sentant en minorité, ils se tinrent cois prudemment, sauf à regarder de travers l'homme qui avait mis le pape en bas et la France aussi.

Le lendemain, il n'était bruit dans la vallée que de la méprise des Valaisans et de la chanson de la mi-été.

**Le bluet.** — Si nous en croyons une chronique allemande, publiée dans la *Bibliothèque universelle*, ce charmant ornement des champs de blés, serait la fleur favorite de l'empereur Guillaume. La raison en est assez touchante. La reine Louise, sa mère, résidait à Königsberg avec les jeunes princes pendant les guerres de Napoléon I<sup>er</sup> contre la Prusse. Un jour, elle rencontra une petite fille qui avait des bluets à vendre. La reine appela ses enfants, la petite Charlotte, qui devint plus tard impératrice de Russie, et le petit Guillaume, et elle leur montra comment on pouvait faire, avec ces fleurettes, de charmantes couronnes, sans fil ni aiguilles, ajoutant que c'étaient celles dont ils devaient apprendre à se contenter. La mère ne tarda pas à être enlevée à ses enfants, mais le souvenir des bluets leur resta. Lorsque la princesse Charlotte se rendait à Pétersbourg, pour épouser le tzar Nicolas, elle trouva à Königsberg son appartement tout garni de bluets. Arrivée à la frontière russe, ce fut encore avec une couronne de ces fleurs qu'on lui souhaita la bienvenue. Quant à l'empereur, il aime à passer près des champs de blé, et lorsqu'il y voit sa fleur favorite, il s'arrête souvent pour la contempler.

#### Louzà

Louzà, qu'on lâi desâi dinsê po cein que l'avâi servi ein France dâo teimps dâo vilho Napoléion, dein lê houzards, que l'étâi dâi z'espécês dê chasseur à tsévâux, étâi revenu pê chàotrê quand l'avâi z'u fini son teimps. S'étâi remet à travailli à la campagne, kâ l'avâi z'u cauquiês bocons dê terra dê sa mère, et poivê niâ lê dou bets. Mâ n'allâvê quasu jamé âo prédzo et lê vilhês fennês sê peinsâ-